

**AFFICHAGE EXTERNE**

<b>Titre du poste :</b>	<b>Ingénieure, ingénieur en mécanique et électricité du bâtiment (SPA12)</b>
<b>Unité organisationnelle   Secteur de travail :</b>	<b>SI   Gestion des projets immobiliers (6520)</b>
<b>Groupe d'emploi :</b>	Professionnel
<b>Numéro du poste :</b>	Projet spécifique
<b>Statut :</b>	Régulier temps complet
<b>Horaire :</b>	Régulier 35 heures / semaine
<b>Pavillon :</b>	A : Hubert-Aquin : Campus central

**EXIGENCES NORMALES :**

<b>Scolarité :</b>	Baccalauréat en ingénierie, secteur génie mécanique ou génie électrique
<b>Expérience :</b>	Trois (3) années d'expérience pertinente
<b>Autres :</b>	Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
<b>Salaire :</b>	Entre 50 066 \$ et 92 698 \$
<b>Classement salarial :</b>	12

**Les avantages<sup>1</sup> :**

- Perspective de carrière diversifiée et intéressante;
- Programme d'avantages sociaux et régime de retraite;
- Programme de formation et perfectionnement;
- Horaire d'été et politique avantageuse de vacances annuelles;
- Rémunération globale et conditions de travail concurrentielles;
- Accès facile en transport en commun.

**DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION :**

Cette personne assume la responsabilité de toutes les phases des travaux reliés aux projets qui lui sont confiés relativement à l'aménagement ou au réaménagement des systèmes mécaniques et électriques et à l'amélioration de la qualité de l'air.

La description de fonction, étant réputée faire partie intégrante de l'affichage, peut être consultée sur le site web des ressources humaines [www.rhu.uqam.ca/SPA12](http://www.rhu.uqam.ca/SPA12) et au Syndicat.

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TÂCHES DU POSTE (à titre indicatif) :**

Cette personne :

1. Définit les paramètres techniques, réalise les analyses techniques préalables nécessaires à l'évaluation des systèmes mécaniques et électriques et agit à titre de personne-ressource auprès des personnes concernées relativement à la coordination des relevés visant à déterminer l'état, les capacités et les limites des systèmes;
2. Conçoit des projets d'aménagement ou de réaménagement en construction, de rénovation et de maintien des actifs de systèmes mécaniques et électriques de bâtiment, et planifie toutes les phases reliées à l'exécution des travaux. En ce sens, il peut être aussi appelé à résoudre des problématiques opérationnels de nature technique;
3. Prépare, conçoit, supervise et commente la préparation de différents documents tels que plans, devis, études, spécifications, estimations, analyses comparatives de coûts et appels d'offres; collabore à l'analyse des soumissions et participe au processus d'octroi des contrats;
4. Coordonne, surveille, vérifie et accepte les travaux de construction dans les bâtiments dont : ventilation, climatisation, régulation automatique, plomberie, chauffage, refroidissement, protection incendie, électricité, alarme incendie, contrôle d'accès et mécanique d'ascenseurs effectués par les entrepreneurs généraux ou les entrepreneurs spécialisés. Coordonne et participe aux étapes de mise en service;
5. Assure la coordination interdisciplinaire dans la planification et l'exécution des travaux de construction.

**L'effet UQAM sur votre vie et votre carrière c'est entre autre :**

- L'énergie d'un monde étudiant
- L'influence d'un milieu urbain
- Une belle qualité de vie

La seule façon de postuler est de transmettre votre candidature, accompagnée de votre curriculum vitae, via le site [www.carrieres.uqam.ca](http://www.carrieres.uqam.ca). Si vous êtes déjà à cette adresse, cliquez sur « Postuler ». Nous vous demanderons de vous authentifier puis, de répondre à une dizaine de questions.

Nous remercions les personnes de l'intérêt qu'elles portent à l'UQAM. Toutefois, seules les personnes retenues dans le processus de sélection recevront une réponse.

L'Université du Québec à Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature. La priorité sera donnée aux Canadiennes, Canadiens et aux résidentes, résidents permanents.

<sup>1</sup> Les avantages s'appliquent selon certaines conditions.